AR PREFECTURE

063-200070712-20171109-20171109_13-DE

Regu le 17/11/2017

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice : 58 Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés : **7**

Total votants:

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Martine MUNOZ à Nicole GIRY Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s:

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELLIER

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

Programme d'Intérêt Général (PIG) 2016-2021
Demandes de subventions de propriétaires occupants
DÉLIBÉRATION N° 20171109-13

Rapporteure: Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière n°16-09-2016 du 29 septembre 2016 approuvant la signature de la convention avec l'État et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

AR PREFECTURE

063-200070712-20171109-20171109_13-DE

Regu le 17/11/2017

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général de la Communauté de Communes du pays de Courpière n° 063-08-2016 du 25 octobre 2016 signée entre l'État, l'ANAH et la Communauté de Communes du Pays de Courpière ;

La rapporteure expose au Conseil que la Communauté de Communes a reçu 4 dossiers de demandes de subventions pour des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du PIG du Pays de Courpière.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Nom /prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Subvention Thiers Dore et Montagne
PEROTTY Ambre	Olmet	9 460,00 €	Prime de 1 500 € (installation chaudière bois)	1 500.00 €
BECKER Christian et Marie-France	Courpière	5 940,00 €	Prime de 1 500 € (installation chaudière bois)	1 500.00 €
CHATELET Daniel	Vollore-Ville	1 800,00 €	15% (isolation écologique)	270.00€
BARRE Jacqueline	Augerolles	2 015,00 €	15% (isolation écologique)	302.00 €
TOTAL		19 215.00 €	/	3 572.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer les subventions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus dont le montant total s'élève à 3 572 €,
- **Décide** de régler les subventions aux propriétaires après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS:

56 =

Conseillers Présents : 48 +

Représentés: 8

... Non-participation

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : Abstention : ...

56 =

Pour: 56

Contre :

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon